

Infos adhérents PSE : 2^{ème} Négociation

NE PAS DIFFUSER

Mercredi 9 avril 2025 à 13h30 s'est tenue la 2^{ème} réunion de négociation du PSE. Les échanges ont porté sur les points de la 1^{er} Négociation qui n'avaient abouti à rien. Pour rappel l'intersyndicale avait proposé les points suivants:

DEMANDE INTERSYNDICALE	Réponse de la direction 28/03	Réponse de la direction 09/04
demande de 24 mois de congés de reclassement	NON	NON
demande de 3 mois de préavis pour tous	Prends note	NON
Maintien de 100% du net pendant la durée de reclassement	Prends note	NON
15000 euros sur facture de formation d'adaptation	Prends note	NON contre proposition à venir
aide financière création d'entreprise 15000 euros	Prends note	NON contre proposition à venir
aide financière projet formation 30000 euros plafond.	Prends note	NON contre proposition à venir
prime de reclassement rapide 100% au prorata du congé de reclassement	Prends note	NON contre proposition à venir
indemnité différentielle de reclassement, demande de reprendre l'accord GECPP	Prends note	NON contre proposition indemnité différentielle de salaire de 200 €/mois pendant 12 mois
Prorogation du congé de reclassement, application de l'accord GECPP	Prends note	Accord : En cas de suspension du congé de reclassement, celui-ci pourra être prorogé de 6 mois maximum.
Application générale de l'accord GECPP	Prends note	Non mais contre proposition d'intégrer le DV
Demande d'intégrer un critère d'âge dans l'ordre des départs.		Pas fermée sur la proposition
Demande de retrait du critère « qualité professionnelle »		Accord de la direction